

Decazeville. Une stèle souvenir pour la centrale de Penchot

Publié le 17/04/2013 à 07:49

patrimoine



Les membres de l'amicale avec l'élu Pierre Delagnes, Michel Herranz de l'ASPIBD et l'artiste Francis Couderc qui montre sa création (deuxième en partant de la droite)./Photo DDM, D.L.



Initié par d'anciens salariés, le projet de poser une stèle mémorielle près de l'ancien lieu de production thermique a pris corps. Il devrait aboutir durant le dernier trimestre 2013.

L'Amicale des anciens de la centrale de Boisse-Penchot vient de se faire enregistrer à la préfecture, elle est maintenant officiellement reconnue en tant qu'association. Son but : concrétiser un projet de mémoire collective à l'aide d'une stèle. Bernard Cassan, son président, explique : «Nous avons récupéré un élément de turbine déposé lors de l'arrêt du site, d'une longueur de 3 m. Nous avons sollicité le concours de l'artiste decazeillois Francis Couderc, qui vient de réaliser une maquette». La structure définitive en acier aura un aspect léger, avec des tons rouges et noirs, qui rappelleront le feu et le charbon, mélange sulfureux mais créateur d'énergie. Tandis que l'ASPIBD a apporté toutes ses compétences. Elle sera conçue par l'entreprise locale CDB.

Cela nous amène évidemment à l'existence même de cette grande bâtisse austère, qui bordait l'axe routier. La fondation de la centrale de Boisse-Penchot, remontant au début des années 1950, est le fruit de la volonté politique de Paul Ramadier, qui était alors président du Conseil (équivalent aujourd'hui de Premier ministre). Il s'agissait de valoriser les bas produits de l'exploitation minière, non commercialisables. Cette unité de production permit ensuite à de nombreux mineurs de «rester au pays», suite à la fermeture des mines de fond. Notons au passage que l'exploitation du site a bénéficié d'investissements très importants réalisés par la SNET, permettant une optimisation de ses résultats et d'être l'un des plus performantes du groupe. La stèle ainsi qu'un panneau explicatif seront posés sur un socle béton, surélevé et

éclairé, visible dans les deux sens de la circulation peu avant la bretelle d'accès dans Penchot. Bernard Cassan conclut : «Nous remercions nos partenaires, à savoir la SNET, qui nous apporte 1 500 € ; le conseil régional, 2 000 € ; l'ANDGM, 650 €; l'aide du conseil général est en attente ; la municipalité de Boisse-Penchot et la communauté de communes de la vallée du Lot qui aménageront le lieu où sera installée la stèle, avec le socle ainsi que sa mise en valeur. Désormais, le projet est bien engagé, rendez-vous dans quelques mois pour l'inauguration officielle».

La centrale en quelques chiffres

La première tranche, de 27,5 MW, fonctionna de 1956 à 1981. La seconde tranche, de 60 MW, fut en service de 1960 à 2001, date de l'arrêt définitif de la centrale thermique de Boisse-Penchot. Elle produisit environ 10 millions de kw/h et consomma environ 10 millions de tonnes de charbon. Au plus fort de son exploitation, le site a mobilisé jusqu'à 160 personnes. La centrale fut démolie en 2003, les dynamiteurs pulvérisant des milliers de tonnes de béton et de ferraille. Au-delà du souvenir, une question devient récurrente : que va-t-il «pousser» maintenant sur cette aire laissée vacante ?

D. Latapie